



**PRÉFET
DU BAS-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet de la Préfète
Direction des sécurités
Bureau de la sécurité routière**

**DOSSIER DE CANDIDATURE A L'AGREMENT DE GARDIEN DE FOURRIERE
AUTOMOBILE**

VL

PL

I – IDENTIFICATION DU CANDIDAT

ENTREPRISE	
Nom ou dénomination sociale :	
Adresse complète du siège social :	
Téléphone :	
Portable :	
Adresse électronique :	
Siren :	
Forme juridique :	
Représentée par :	
Nom :	
Prénom :	
Fonction :	

II – MOYENS UTILISES

A – ETABLISSEMENT	
Adresse :	
Téléphone :	
Portable :	
Adresse électronique :	

B – ACCUEIL DU PUBLIC		
Local d'accueil :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Sanitaire accessible aux usagers :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Liaison téléphonique accessible aux usagers :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Jours d'ouverture :		
Horaires d'ouverture :		

C – STOCKAGE DES VEHICULES		
Superficie et capacité de stockage		
Stockage de véhicules légers :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Stockage de véhicules lourds :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Superficie globale totale réservée au stockage des véhicules mis en fourrière		
Nombre de places destinées au stationnement des véhicules mis en fourrière :	Total : Pour les VL : Pour les PL :	
Véhicules présentant un risque de pollution par hydrocarbures		
Présence d'une ou plusieurs aires spéciales étanches et en forme de rétention aménagées pour accueillir les véhicules présentant des risques de fuite d'hydrocarbure ou dont les parties sont soumises aux intempéries	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	<u>Observations :</u>	
Nombre d'aires spéciales étanches et en forme de rétention pour accueillir les véhicules		
Un séparateur d'hydrocarbure relié à chaque aire est-il installé et fonctionne-t-il ? (joindre tout document attestant du bon fonctionnement)	Aire n°1 : <input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	Aire n°2 : <input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	Aire n°3 : <input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Description de chacune des aires		

Circulation à l'intérieur de la fourrière	
Voies de circulation à l'intérieur de la fourrière permettant un accès des véhicules de protection incendie et un accès à tout véhicule mis en fourrière	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Protection du site	
Clôture autour du site	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Nature et hauteur de la clôture	
Protection visuelle autour du site ajoutée à la clôture	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Clôture ou délimitation matérielle autour de la fourrière si d'autres activités sont pratiquées sur le site	
Descriptif de cette clôture ou délimitation matérielle	
Véhicules gardés jour et nuit	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Descriptif du système de garde mis en place :	

D – PERSONNEL RATTACHE A L'ETABLISSEMENT		
Nom, prénom, date de naissance	Qualification	Fonction (pour les employés chargés de l'enlèvement des véhicules mis en fourrière joindre la copie du permis de conduire)

E – VEHICULES D'INTERVENTION UTILISES POUR LA MISE EN FOURRIERE

Marque	N° immatriculation	Equipement (plateau et/ou panier)	Catégorie (A,B,C...)	Date du dernier contrôle technique	Présence d'une liaison radio -téléphonique

F – OBSERVATIONS EVENTUELLES

Précisez éventuellement si une délégation de service public est envisagée et, le cas échéant, indiquez la (es) collectivité(s) territoriale(s) concernée(s)

A _____, le

Signature :

Nom et qualité du signataire

ANNEXES

- CAHIER DES CHARGES POUR L'AGREMENT DES GARDIENS DE FOURRIERES AUTOMOBILES DANS LE BAS-RHIN (disponible sur le site internet de la Préfecture)
- ANNEXE 1: LISTE DES PIECES POUR LA CANDIDATURE A L'AGREMENT DE GARDIEN DE FOURRIERE DANS LE BAS-RHIN (ci-jointe)
- ANNEXE 2 : PRISE D'ENGAGEMENT DU CANDIDAT (ci-jointe)

Maj: 06/04/2021

ANNEXE 1: LISTE DES PIÈCES POUR LA CANDIDATURE A L'AGREMENT DE GARDIEN DE FOURRIERE DANS LE BAS-RHIN

- Dossier de candidature à l'agrément de gardien de fourrière automobile du Bas-Rhin dûment complété
- Cahier des charges signé
- Prise d'engagement du candidat (annexe 2)
- Copie de la pièce d'identité du candidat recto-verso
- Extrait K-bis ou extrait du registre des métiers datant de moins de trois mois
- Bail des locaux et du parc ou acte de propriété
- Plan détaillé des installations de fourrière indiquant les clôtures, le contrôle d'accès, les aires d'entreposage de véhicules susceptibles de polluer l'environnement et, le cas échéant, les séparateurs d'hydrocarbures
- Descriptif des locaux
- Photos du matériel, des locaux d'accueil et du parc (lieu de stockage, clôtures, bacs de rétention, séparateurs d'hydrocarbures...)
- Si vous disposez d'un séparateur d'hydrocarbures : tout document attestant de son bon fonctionnement
Si vous n'en disposez pas : l'autorisation de déversement d'eaux usées non domestiques dans les réseaux publics de collecte
- Attestation d'assurance relative aux incidences pécuniaires d'une éventuelle mise en jeu de la responsabilité civile de l'entreprise dans le cadre de l'activité de fourrière
- Copies recto-verso des permis de conduire des personnels d'intervention
- Copies recto-verso des certificats d'immatriculation et des cartes blanches des véhicules

Toute falsification avérée de documents entraînera le rejet complet de la candidature ou le retrait du ou des agréments.

ANNEXE 2: PRISE D'ENGAGEMENT

Je soussigné, _____, agissant en ma qualité de
(fonction), m'engage à :

1°) respecter les lois et règlements en vigueur, ainsi que la convention de délégation de signature à venir entre l'autorité (commune, communauté de commune) dont relèvera ma fourrière et moi-même ;

2°) exécuter, sur la demande des autorités compétentes, leurs décisions de mise en fourrière, dans la limite des capacités de stockage de ma fourrière et de mes moyens d'enlèvement disponibles ;

3°) exécuter les opérations d'enlèvement, de garde et de restitution ou de remise des véhicules, dans les délais et selon les modalités prévues ;

4°) tenir à jour un tableau de bord de la gestion de la fourrière ;

5°) garder les véhicules mis en fourrière dans un local ou un terrain clos, placé sous surveillance de jour et de nuit, respectant les dispositions légales et réglementaires applicables pour la protection de l'environnement ;

6°) afficher, facturer les frais de fourrière et à ne pas en dépasser les tarifs limites ;

7°) transmettre, sans délai à l'officier de police judiciaire chargé de prononcer la mainlevée de mise en fourrière, tout certificat d'immatriculation de véhicule mis en fourrière, si celui-ci est en ma possession ;

8°) communiquer à l'autorité dont relève la fourrière, ainsi qu'au Préfet du département toute information utiles, notamment statistiques, ainsi qu'un bilan annuel d'activité ;

9°) informer l'autorité dont relève la fourrière, et le Préfet du département, de tout fait susceptible de remettre en cause mon agrément (cessation d'activité, par exemple);

10°) ne pas exercer une activité de destruction ou de retraitement de véhicules usagés.

Fait à _____, le _____

SIGNATURE (et cachet de la société)